Le lumen remplace le watt

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2011)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-643828

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

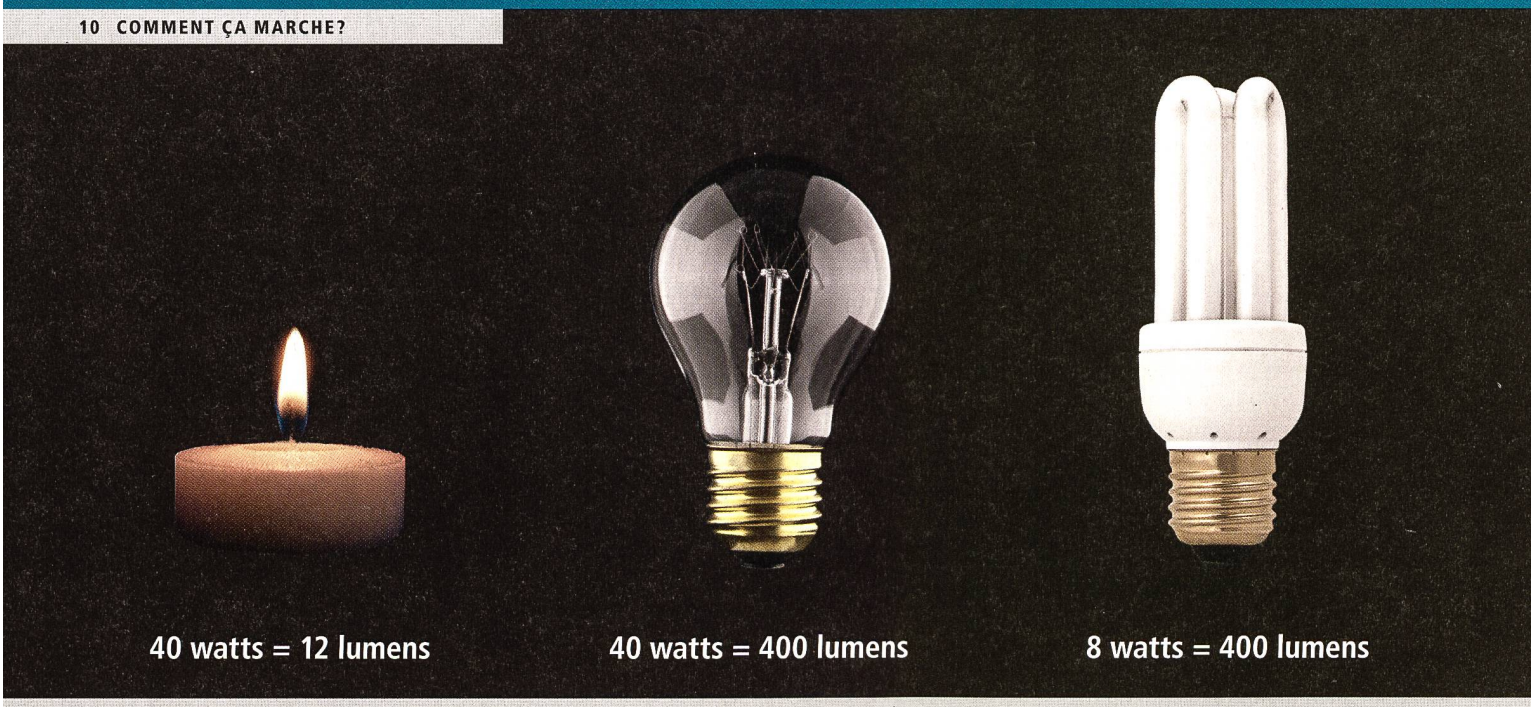

Le lumen remplace le watt

Remplacée par de nouvelles lampes fluorescentes, halogènes et LED économes en énergie, la lampe à incandescence classique disparaît progressivement des rayons. Or, ces diverses technologies éclairent différemment. L'unité lumen aide à comparer les produits.

Une bougie de ménage typique a une puissance convertie d'environ 40 watts et une luminosité de près de 12 lumens (plus précisément: elle émet un flux lumineux de cette valeur). C'est peu et correspond à un rendement lumineux de 0,3 lumen/watt (lm/W). Une lampe à incandescence traditionnelle de 40 watts fait légèrement mieux: elle consomme également 40 watts mais émet 400 lumens (10 lm/W). Et une lampe à économie d'énergie comparable s'en sort beaucoup mieux. En effet, elle nécessite seulement 8 watts pour le même rendement lumineux (soit 50 lm/W).

Watt n'égale pas lumière

Il apparaît rapidement que la seule consommation en dit peu sur la lumière émise par une lampe. Felix Frey, responsable du domaine des appareils électriques à l'Office fédéral de l'énergie, décrit le comportement d'achat qui prévalait jusqu'ici: «La plupart d'entre nous regardions simplement le nombre de watts car plus il était élevé, plus la lampe éclairait». Le nombre de watts indique la consommation d'énergie d'une lampe et permet bien d'estimer la luminosité des lampes à incandescence classiques. Par contre, il n'aide guère à comparer lampes à incandescence, lampes fluorescentes, lampes halogènes et lampes LED. Comme ces nombreux types de lampes ont des rendements lumineux très différents, le lumen (lm), unité de mesure du flux lumineux qui décrit la luminosité d'une lampe, est désormais le critère pour choisir une lampe. Felix Frey explique qu'il faut commencer à penser en lumen pour acheter la bonne lampe.

«IL FAUT PENSER EN LUMEN POUR ACHETER LA BONNE LAMPE.»
FELIX FREY, RESPONSABLE DU DOMAINE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES À L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE OFEN.

INTERNET

Prescription d'efficacité:
www.bfe.admin.ch/prescriptionefficacite

Conformité avec l'Union européenne

C'est une question d'efficacité énergétique: l'ordonnance sur l'énergie prévoit que les lampes à incandescence traditionnelles disparaîtront progressivement des rayons. Les lampes à incandescence mates qui ne correspondent pas à la classe d'efficacité A sont déjà interdites. Les lampes claires de 75 watts et plus doivent atteindre la classe C. Déjà à partir de l'automne 2012, la classe d'efficacité C sera exigée pour toutes les lampes claires, ce qui signifie la disparition définitive des ampoules à incandescence traditionnelles. C'est la raison pour laquelle, à partir du 1er septembre 2010, les mêmes prescriptions sont applicables en Suisse et dans l'Union européenne: bien plus d'informations que le seul nombre de watts doivent figurer sur l'emballage des lampes domestiques (à l'exception des tubes fluorescents).

Le tableau en lumens

Ce tableau indique comment éclaire une lampe à incandescence traditionnelle d'une puissance donnée (en watts). Cela vous sera utile lors de votre prochain achat de lampe.

Puissance absorbée (en watts)	Flux lumineux (en lumens)
25	230
40	400
60	720
75	930
100	1400

En sus des watts, des lumens et de la classe énergétique, l'emballage doit mentionner la durée de vie, le nombre de cycle de commutation avant une défaillance prématurée, la teneur en mercure, la température de couleur et bien plus encore, ce qui crée la transparence requise pour que les consommateurs trouvent à l'avenir de bonnes solutions pour remplacer les lampes à incandescence.

Par conséquent, nous n'achèterons plus de lampe de 60 watts mais comparerons différentes lampes de 720 lumens en cherchant la technologie et la forme qui conviendront le mieux à l'utilisation demandée.

(swp)